

MES COORDONNÉES

Madame Monsieur

N° d'adhérent(e) : *si connu*

Nom : Prénom :

Nationalité* : Date de naissance :

Adresse postale : *n° appt - étage - couloir - escalier ou service*

..... *entrée - tour - immeuble - bâtiment - résidence - Zl...*

..... *n° et voie*

Code postal : Ville :

Pays : Portable :

Courriel : @

Profession :

Mandat(s) électif(s) actuel(s) :

**mention obligatoire depuis 2018*

JE CHOISIS LE MONTANT

| | COTISATION DE BASE | COTISATION DE SOUTIEN | | COTISATION TARIF REDUIT* |
|--|--------------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------------|--|
| Adhésion individuelle | <input type="checkbox"/> 20 € | <input type="checkbox"/> 50 € | <input type="checkbox"/> 100 € | <input type="checkbox"/> 10 €* |
| <i>soit après réduction d'impôts :</i> | <i>→ 6,80 €</i> | <i>→ 17 €</i> | <i>→ 34 €</i> | <i>*étudiant, demandeur d'emploi... sur justificatif</i> |
| Adhésion de couple | <input type="checkbox"/> 30 € | <input type="checkbox"/> 50 € | <input type="checkbox"/> 100 € | <input type="checkbox"/> |
| <i>soit après réduction d'impôts :</i> | <i>→ 10,20 €</i> | <i>→ 17 €</i> | <i>→ 34 €</i> | <i>montant libre €</i> |

Nom et prénom du conjoint(e) :

si adhésion couple

Chèque à établir à l'ordre de : l'ANF MoDem et à retourner accompagné de ce bulletin à :
Mouvement Démocrate - Service Implantation - 133 bis rue de l'Université 75007 PARIS

MERCI DE LIRE ET COCHER LES CASES OBLIGATOIRES SUIVANTES

Je certifie sur l'honneur être une personne physique et que le règlement de mon adhésion ne provient pas d'une personne morale mais de mon compte bancaire personnel.

J'ai lu et accepte les mentions d'information relatives au recueil de mes données personnelles ci-dessous

J'accepte de recevoir les informations du Mouvement Démocrate national ou départemental ainsi que du groupe MoDem et apparentés de l'Assemblée Nationale.*

J'accepte également de recevoir les informations du PDE (Parti Démocrate Européen) et de l'IFED (Institut de Formation des Élus Démocrates).*

**Une possibilité de désabonnement vous sera proposée sur chaque envoi*

Date : Signature :

IMPORTANT :

(*) Les dons des personnes morales sont interdits. L'ANF-MD est l'association de financement du Mouvement Démocrate, agréée le 16 mai 2007. Pour cette année, le reçu vous sera adressé par courrier au cours du premier trimestre de l'année prochaine par l'ANF-MD. Le reçu édité par la CNCCFP vous permettra de bénéficier de la réduction d'impôt dans les limites fixées par la loi. Conformément à l'article L.59.2 du code électoral, cette association de financement électorale déclarée le 11 mai 2007, agrément du 16 mai 2007 est seule habilitée à recueillir des dons dans les limites précisées à l'article L.11-4 de loi n°88-227 du 11 mars 1988, modifié, reproduit ci-dessous partiellement, A, B & C : A. au premier alinéa de l'article 11-4 qui énonce que « Les dons consentis et les cotisations versées en qualité d'adhérent d'un ou de plusieurs partis politiques par une personne physique dûment identifiée à une ou plusieurs associations agréées en qualité d'association de financement ou à un ou plusieurs mandataires financiers d'un ou de plusieurs partis politiques ne peuvent annuellement excéder 7 500 euros. » ; B. au troisième alinéa de l'article 11-4 qui énonce que « Les personnes morales à l'exception des partis ou groupements politiques ne peuvent contribuer au financement des partis ou groupements politiques, ni en consentant des dons, sous quelque forme que ce soit, à leurs associations de financement ou à leurs mandataires financiers, ni en leur fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués ; modification de l'article 11-4 de la loi n°88-227 du 11 mars 1988 par l'article 25 de la loi n°2017-1339 du 15 sept. 2017 : « Une personne physique peut verser un don à un parti ou groupement politique si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. » C. au premier alinéa de l'article 11-5 qui énonce que « Ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3750 euros et d'un an d'emprisonnement ». Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez exercer ces droits en nous écrivant à l'adresse postale suivante : Mouvement Démocrate, 133 bis rue de l'Université - 75007 Paris